

Décision

Générale

colonial

Décision n° 93-399-1930 Congé.

n° 93-399-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 février 1930

Numéro JO

n° 399 du 01/02/1930

Date du numéro

1 février 1930

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de sept mois à passer en France est accordé à M. Kresser, chef de bureau des Secrétariats généraux, qui comptera, au 25 mars 1930, deux ans et cinq mois de séjour ininterrompu à la colonie.